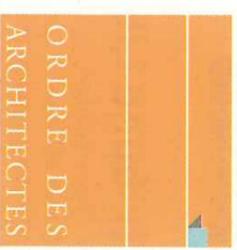


édifice

JOURNAL DE L'ARCHITECTURE EN RÉGION CENTRE

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes



ORDRE DES
ARCHITECTES

C E N T R E

édito

L'institution a le devoir de veiller au respect des règles régissant la profession, ainsi qu'à la qualité de la production architecturale.

C'est dans ce cadre que le nouveau pôle juridique est devenu opérationnel depuis le 1^{er} février dernier. Notre région s'est associée à celles de Poitou-Charentes et Pays-de-Loire, ceci nous permet de salarier une juriste confirmée. Les modalités permettant d'accéder à ce nouveau service sont développées à l'intérieur de ce numéro.

Pour ce qui concerne la qualité de la production architecturale, cette année le Conseil Régional a décidé d'être présent à chaque assemblée-générale des associations des Maires de tous les départements de la région Centre. Notre rôle sera de sensibiliser les élus locaux à l'intérêt de consulter les architectes pour l'aménagement de leur territoire.

Sur le plan national, le CROA Centre participera activement auprès du CNOA aux trois priorités fixées par le nouveau Président, Lionel CARLI, qui guideront sa politique générale des 3 années à venir.

Thématique n° 1 : Architecture et territoire

Lutte contre l'étalement urbain - vers un nouvel aménagement du territoire.
Des villes innovantes, belles et durables.

Thématique n° 2 : L'architecture au quotidien

Nouveaux enjeux pour l'architecture - nouvelles responsabilités pour l'architecte.
Commande publique.

L'architecte et la commande privée.

L'entreprise d'architecture.

Evolution du statut de l'architecte.

Thématique n° 3 : Promouvoir l'Excellence en architecture

Formation initiale et relation avec les écoles d'architecture.

Formation continue et relation avec les syndicats.

Actions pédagogiques en milieu scolaire.

Réaffirmer la place de l'architecte, tant pour son indépendance que pour sa reconnaissance nous assurera d'être reconnus comme des interlocuteurs privilégiés et incontournables.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Frédéric SKARBK,

Président de CROA Centre

ASSEMBLÉE RÉGIONALE LE 15 AVRIL À BLOIS



9h00-12h30 : Assemblée régionale à la bibliothèque « Abbé Grégoire »

13h00 : Déjeuner dans le hall de l'École du Paysage

15h00-16h30 : Présentation du quartier Gare

Introduction par M. Robillard, Adjoint à l'urbanisme de la Ville de Blois,

Présentation des enjeux urbains et des 3 projets (gare, passerelle, îlot Ducoux) par les services de la SEM 3 Vals Aménagement et le Service urbanisme de la Ville.

Panorama du quartier depuis les toits

édifice | Journal de l'architecture en Région Centre | N° 8 | 1^{er} trimestre 2011 | P1

SOMMAIRE

P2

Tribune libre
Agenda de l'Ordre
Infos

Actualité juridique

P3

Actualités
départementales
Formations

P4

Interventions du
CROA auprès des
maîtres d'ouvrage
Tableau de l'Ordre

Encart

Archilecture
Bâtiment EDF à
Orléans La Source
Maison de
l'architecture

Chers Confrères, cette tribune, je le rappelle, vous est réservée et ouverte pour exprimer vos témoignages et vos « émotions architecturales ». Alors merci pour vos contributions.

Tribune Libre...

« Chers membres du Conseil de l'Ordre,

Chers confrères,

Je saisis l'opportunité de dialogue qu'offre la revue Edifice pour vous faire part de mon constat de l'appauvrissement de notre métier tant dans la baisse de la rémunération que dans la dégradation constatée de la considération de certains maîtres d'Ouvrage.

Même si cela semble compliqué, je pense qu'il serait utile de tenter de mesurer si ce sentiment est partagé et géographiquement localisable.

A titre de suggestion, je m'interroge sur la faisabilité d'un audit régional des cabinets d'Architecture sur leurs résultats et sur l'évolution de la rémunération de la commande, notamment publique, un peu à l'image de l'enquête Ifop que nous avait adressée l'Ordre National. Il est peut-être temps de quantifier les dégâts du dumping sur les honoraires.

Cette étape pourrait, me semble-t-il, être parrainée par l'Ordre, quitte à mobiliser une participation spécifique des confrères et chargée ensuite aux syndicats (s'ils existent encore) ou autre représentation collective d'en tirer les éventuelles conclusions et de lancer un débat, éclairé par cet audit, sur la valorisation à sa juste valeur de notre précieuse profession.

Je vous remercie par avance des réactions que vous voudrez bien exprimer à ce sujet,
Confraternellement,

■ Franck Sémard

agenda de l'Ordre

4 janvier 2011 : déjeuner avec Monsieur BONNEAU, Président du Conseil Régional et Monsieur VALLIES, Président de la Commission d'Appel d'Offres au Conseil Régional + visite des nouveaux locaux CROA (F. SKARBEBEK - P. PICHON)

6 janvier 2011 : vœux au conseil Régional (F. SKARBEBEK)

25 janvier 2011 : Rendez-vous avec Philippe MARCON, Président des Amis de FRAC ORLEANS LA SOURCE (F. SKARBEBEK)

28 janvier : Rendez-vous avec Madame GAUDRON, Vice-Présidente à la Formation Professionnelle au sein du Conseil Régional du Centre (F. SKARBEBEK)

31 janvier : Rendez-vous avec Monsieur DEGUET, Vice-Président à l'Environnement au sein du Conseil Régional (F. SKARBEBEK)

3 et 4 février 2011 : Conférence des Régions à PARIS (Frédéric SKARBEBEK) + Commissions des Finances (Sylvie PIREs)

11 février 2011 : Rencontre dans les nouveaux locaux du CROA avec le Président de la MAF et Monsieur KLEIN, directeur des contrats

8 mars : Permanence de la MAF avec Madame DEMPL Y PICART

LIONEL CARLIVEUT JOUER L'AGITATEUR D'IDÉES

Nouvellement élu Président du CNOA, Lionel Carli souhaite organiser un grand rendez-vous national sur l'architecture. A l'ordre du jour, agiter les idées sur l'évolution de la société, et réaffirmer l'architecture « maître d'œuvre du mieux vivre ensemble ».

Ses priorités iront également à travailler une offre de formation, liée aux nombreuses normes, plus accessible géographiquement et financièrement, et accompagner la profession sur l'évolution des métiers et le travail en réseau pour faciliter la transformation des agences d'architecture en entreprises d'architecture.

ACCESSIBILITÉ

Christina Conrad, architecte, président des architectes conseils de l'Etat, milite pour autoriser à nouveau le logement adaptable. Selon elle, la réglementation sur l'accessibilité appauvrit, uniformise, tue la diversité et abaisse la qualité des logements : surfaces diminuées des séjours au profit des toilettes, suppression des fenêtres dans les salles de bains, absence de demi-niveaux et duplex, ... Le logement « accessible aux PMR » est rigide, il obéit à des règles et non à des usages.

Retrouver la qualité d'usage passerait par le logement qui s'adapte : à chacun, en répondant au mieux au type de handicap, lorsqu'il se présente, en inventant des possibilités de diverses configurations intérieures.

LA RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE ET LA RT 2012

Lors d'une récente entrevue au CROA, les responsables de la MAF nous ont alertés sur la venue de nouveaux sinistres liés à la consommation d'énergie pour les bâtiments à hautes performances énergétiques.

La RT 2012 insiste sur les objectifs de performances du bâti à prendre en compte pour la qualité de la construction et pour l'exigence de consommation maximale (50KWhEP/m²/an), soit un niveau presque équivalent à l'exigence actuelle du label BBC-Effergie.

L'application de cette réglementation doit s'effectuer, dans un premier temps, au niveau du permis de construire avec l'engagement de la prise en compte de la réglementation thermique et, dans un deuxième temps, au moment de la réception de l'ouvrage avec la fourniture d'une attestation de conformité portant sur l'imperméabilité et sur l'isolation du bâti.

Le piège de l'engagement contractuel réside au-delà de la réception.

Deux variables rendent à ce niveau l'engagement de l'architecte périlleux : les calculs liés à des logiciels prévus à cet effet et le comportement vertueux des utilisateurs et de l'exploitation/maintenance. L'engagement de résultat au-delà de la réception peut donc être très lourd de conséquence pour l'architecte.

Ainsi, la MAF, dans son article de FLASHactualité de la MAF / numéro 75 de février 2011, nous conseille d'ajouter à nos contrats de maîtrise d'œuvre cette clause spécifique : « L'opération est réalisée dans le cadre de la réglementation thermique RT 20 ou label ... ». La maîtrise d'œuvre s'emploiera, dans le cadre de son obligation de moyen, à mettre en œuvre les solutions architecturales et techniques pour obtenir les performances thermiques visées ci-dessus. »

Frédéric CORDIER,

Actualité juridique

L'EIRL, pour protéger le patrimoine privé de l'architecte libéral

Le dispositif de l'Entrepreneur-Individuel à Responsabilité Limitée (EIRL), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011, permet de distinguer le patrimoine professionnel et le patrimoine personnel sans qu'il n'y ait création d'une personne morale.

Face au risque de répondre des dettes nées dans son activité professionnelle sur son patrimoine personnel, l'architecte dispose d'une seule alternative :

- créer une société unipersonnelle d'architecture, personnalité juridique distincte
- exercer en libéral et établir, par acte notarié, une déclaration d'insaisissabilité

L'EIRL vient compléter ces dispositions sans pour autant modifier le mode d'exercice libéral.

Il crée une notion nouvelle en droit français, le patrimoine d'affectation.

Les créanciers ont ainsi comme unique garantie le patrimoine affecté, composé des biens, droits et obligations ou sûretés nécessaires ou utiles à l'activité professionnelle. A l'inverse, les créanciers personnels ont pour garantie le seul patrimoine non affecté, auquel peut être ajoutée le bénéfice du dernier exercice comptable.

François Faucher, juriste au CNOA

Naissance du pôle juridique du Centre Ouest

Le pôle juridique Centre Ouest regroupant les régions Pays de Loire, Poitou Charentes et Centre, a été officiellement créé, lors de la Conférence des Régions, le 3 février 2011, par le Président du Conseil National et les 3 Présidents régionaux concernés.

Le S.J.C.O. (Service Juridique Centre Ouest) est aussitôt entré en fonction, au service de la profession. Il répondra à vos questions écrites de nature juridique, mais portant exclusivement sur l'exercice de notre profession (assurances, contrats, passation et exécution des marchés publics).

Vos questions devront être envoyées par mail au secrétariat du CROA (tousjours à votre disposition au 02 38 54 09 99) : ordre.archi-centre@wanadoo.fr, qui répondra dans un délai de 10 jours, ce délai étant fonction de la complexité de votre demande.

Une session d'information juridique est assurée, chaque année, en février, dans nos locaux d'Orléans, par notre juriste, Lucile CALLAUD, basée à Nantes. Nous l'avons accueillie, vendredi 18 février 2011 à ORLEANS, pour une journée d'information sur l'actualité des marchés publics et privés de maîtrise d'œuvre. Les nombreux participants se sont montrés très satisfaits du contenu des informations apportées et des échanges qui ont suivi.

Actualités départementales

LOIRET

Travaux Orléanais

Après l'annonce du report de la démolition des trémies Jaurès ce qui permettrait la réaffectation à des travaux de voirie, piétonisation de la rue des Carmes, accélération des travaux du Tram, ... Les projets bougent à Orléans. Pour l'ARENA, en revanche, pas de modifications en vue. Ce projet de grande salle de 10000 places porté par la Ville, pourrait éventuellement voir le jour sur le site de Famar proche de l'île Arrault. Des études complémentaires sont attendues, ainsi que le projet architectural qui devrait être connu fin 2011.

Ce projet resterait cependant suspendu au montant d'un soutien financier suffisant de l'Etat.

LOIR-ET-CHER

La passerelle structure le quartier Gare de Blois

Parmi les 5 candidats retenus sur 37 candidatures, le cabinet B+M/Correlia a été retenu pour la passerelle cyclable passant au dessus des voies ferrées. Il devrait permettre un désenclavement des quartiers nord et un accès facilité aux quais et à la gare.

Créant une liaison entre le parvis de la Gare par un module cylindrique à très faible pente (4%) et ascenseurs, et la rue Alfred Halloux coté ouest par les anciens réservoirs d'eau réhabilités, l'ouvrage couvert est composé de 3 travées de 45 m de long qui surplombent les voies, et un belvédère coté gare. Voité le 16 février en Conseil Municipal, les travaux débuteront en 2012 pour une livraison fin 2013.

INDRE-ET-LOIRE

Une Cité des musiques anciennes et de la création (CIMAC)

Ce projet de 11 Millions d'euros a été relancé par la région Centre après un premier appel d'offres infructueux. Il devrait réunir, à l'horizon 2015, plusieurs compagnies et une salle de concerts, dans le quartier des Deux Lions à Tours. Quatre candidats ont été sélectionnés : Eric Lapierre Expérience (Paris), Atelier King Kong Architecture (Bordeaux), Block Architects (Nantes), Bond et Roux Architectes (Paris). Le lauréat sera désigné en octobre 2011.

formations

Formations passées

- **28 janvier 2011** : formation jurés de concours (48 participants)
- **18 février 2011** : formation sur les actualités juridiques, présentée par Lucile CAILLAUD, notre nouvelle juriste du Pôle Centre Ouest (23 participants)

Formations à venir

- **2,3 et 4 mai** : formation Codes des Marchés Publies (organisée par la Maison de l'Architecture)
- **16, 17 juin** : formation Acoustique
- **30 septembre** : formation « Initiation à l'Expertise »
- **7 octobre** : formation « Gestionnaires »
- **5, 6 et 7 décembre** : formation « BBC + RT 2012 » (organisée par la Maison de l'Architecture)

Nous vous rappelons que vous pouvez faire vos demandes de remboursements auprès du FIFPL (libéraux, associés) ou de l'OPCAPL (salariés), dans la mesure du plafond annuel

Le Tram en phase opérationnelle

Après l'obtention fin décembre de la DUP, le projet de la ligne qui reliera le Lycée Yaucanson, au Nord, à Joué-lès-Tours, au sud, devrait être livré le 1^{er} septembre 2013. Ses 15 kms de long, 29 stations, 21 rames, d'un coût de 369 M€, se présenteront comme un véritable outil d'aménagement urbain : desserte de quartiers d'habitat social et de 2 quartiers en devenir (Monconseil et Deux Lions), restructuration au nord de la rue Nationale avec un musée et un hôtel de luxe, démolition de l'îlot Vinci pour donner place à un « signe architectural » ou une tour pour hôtels et tertiaire. Déjà plus de 120 M€ de marché ont été attribués par le SITCAT à des groupements nationaux et locaux. Les fouilles archéologiques et les déviations de réseaux se poursuivent et 5 chantiers de plateforme vont débuter en avril, suivis par ceux du Centre de maintenance et du pont sur le Cher. Les coûts sont moins élevés que prévus : - 7 M€ par rapport à l'enveloppe initiale. La réflexion sur le tracé de la seconde ligne et sur le nouveau plan de déplacement urbains est déjà engagée.

INDRE

Combiosol, un nouveau bureau d'études thermiques dans l'Indre

Sébastien Rogala, ingénieur en travaux publics aux origines argentonaises, propose ses services aux collectivités et aux architectes « qui veulent minimiser au maximum les coûts énergétiques de leur projet de construction ». Ce professionnel, qui a participé à de grands chantiers en région parisienne, veut apporter une expertise, un appui dans la conception et des préconisations sur les isolants. Sa petite entreprise utilise des outils innovants : caméra thermique infrarouge, appareil de mesure de la résistance thermique des murs, mesure des infiltrations d'air, et analyse de ces informations par des logiciels spécifiques. Son entreprise s'installera en septembre à Chavin, et, en toute cohérence, dans un bâtiment qui produira autant d'énergie qu'il en consommera !

Le panneau de paille compressée

Fabrique à partir de paille propre et sèche sans liants chimiques, le panneau de paille est une idée « écolo » vieille de 70 ans ! Fabriqués grâce à un procédé par compression à chaud mis au point en Suède en 1935, ces panneaux de construction rigides se composent d'un cœur de paille et d'un revêtement en carton recyclé de 415 g/m². Ils permettent de valoriser un sous produit agricole renouvelable chaque année pour disposer d'un matériau entièrement recyclable, résistant au feu, isolant acoustique et thermique, solide, durable et économique. Il permet la réalisation de planchers plafonds ou cloisons par fixation au sol, vissage sur tasseau bois et attache par agrafes vissées. Il peut être scié, collé, cloué et percé, livré plein ou doté de passages de gaines, il accepte tous les enduits, peintures et papiers peints et résiste aux termites et aux insectes xylophages. Le Berry disposant d'une ressource en paille importante, lieu naturel pour y implanter une unité de production.

Résistance aux chocs jusqu'à 400 joules
Masse surfacique 22 kg/m² (panneau) 415 g/m² (revêtement papier)
Masse volumique 379 kg/m³ Classement feu M3
Résistance thermique (R) 0,56m²K/W
Coefficient de conductivité thermique (λ) 0,102 W/m K

EURE-ET-LOIR

Un aménagement urbain ambitieux

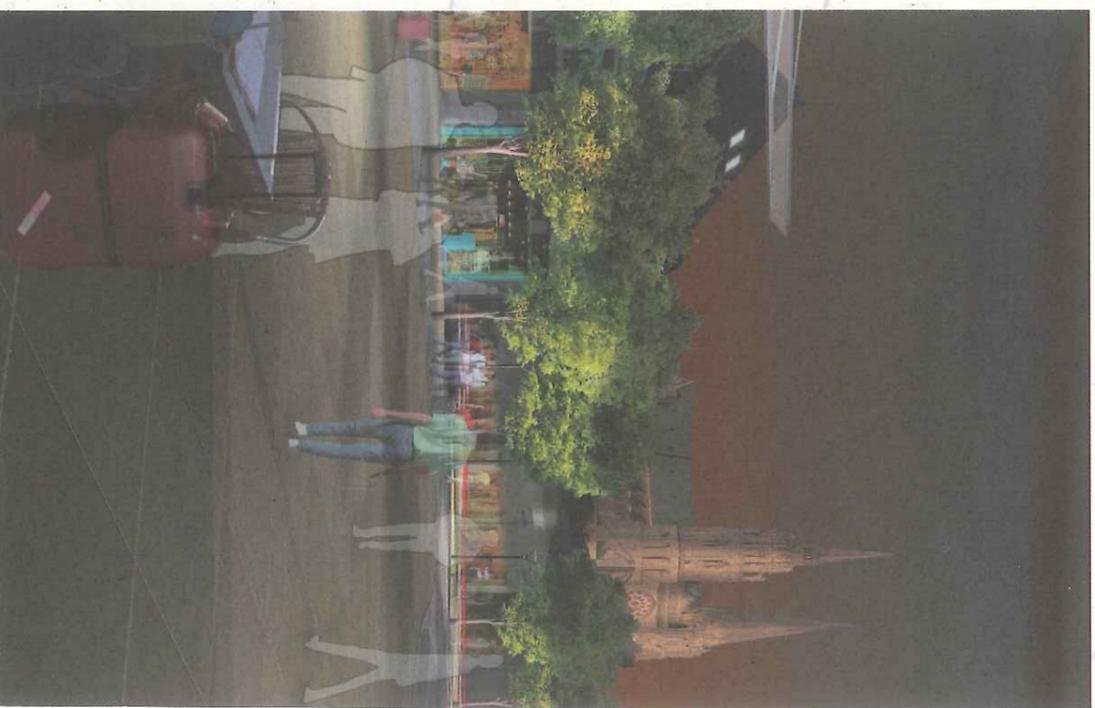
La municipalité de Chartres a voulu, depuis plusieurs années, que chaque quartier de la ville fasse l'objet d'une étude approfondie, de façon à organiser son évolution à moyen terme. C'est la méthode pour éviter les opérations à courte vue et les erreurs stratégiques dues à des choix isolés. Le projet d'aménagement du quartier gare fait l'objet d'une certaine complexité :

Il porte sur un aménagement d'une trentaine d'hectares pour un budget de 40 millions d'euros avec la construction d'une plate forme au dessus des voies ferrées permettant de désenclaver la commune voisine de Mainvilliers et le quartier de Chartres, dit quartier de l'Epargne qui comporte de nombreux logements de cheminots et de logement privés.

L'objectif du projet est la création d'un pôle multimodal transformant la gare de Chartres en un lieu d'échange entre les différents modes de transport (deux roues, voitures, taxis, bus et train). Tout autour, un nouveau quartier verrait également le jour avec la création d'une voie de contournement à l'arrière de l'édifice permettant de décongestionner l'accès à la gare, actuellement entravé par la circulation automobile. La gare en elle-même serait modernisée en lien avec le développement du pôle multimodal, afin de faire le trait d'union entre le rail et les transports de l'agglomération. La création de logements, de commerces et de bureaux viendrait structurer les équipements.

Annoncé et lancé en 2006 par le député-maire et président de l'agglomération chartraine, un comité de pilotage a été mis en place en octobre 2009 encadrant tous les partenaires et notamment la SNCF et RFF sachant que plus de la moitié de l'emprise se fait sur des terrains SNCF. La concrétisation du projet, dépend de l'acquisition de ces terrains.

Actuellement, le projet vit une phase décisive car un grand nombre de parties prenantes ne semble pas avoir toutes les mêmes intérêts. L'objectif de la réalisation d'une partie des travaux pour 2014 semble difficile à atteindre. A suivre.



Archilecture

Bâtiment EDF

(Orléans La Source)

Atelier de Montrouge,
Gérard Thurnauer

Bâtiment emblématique de l'architecture du mouvement moderne, le SITI EDF d'Orléans constitue l'un des ouvrages les plus représentatifs de la période des « trente glorieuses ».

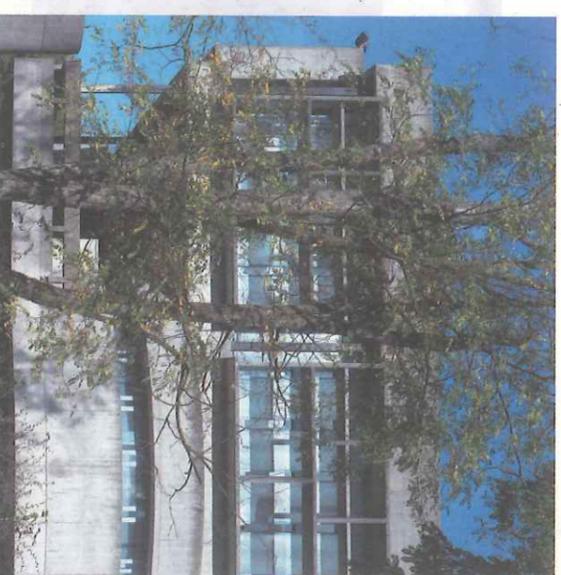
Structurant, dès sa création, l'espace bâti de la ville nouvelle de La Source, cette œuvre internationale majeure représente aujourd'hui une véritable trace historique de ce quartier d'Orléans Sud.

Son architecture, due aux Ateliers de Montrouge, a été magnifiquement mise en valeur lors de la dernière exposition que le Centre Georges Pompidou a consacré en 2009 à ses concepteurs.

La pertinence technique de ce bâtiment conçu pour abriter un important centre de traitement informatique d'EDF, l'écriture architecturale mature, allée à son pouvoir d'utopie, constituent un sujet d'histoire et de modernité.

Les Amis du Frac Centre, en s'associant à l'Ordre des Architectes de la Région Centre et La maison de l'architecture de la Région Centre, sont sensibles à ce regard posé sur ce patrimoine.

Philippe Marcon
Président des Amis du Frac Centre



REPÈRES :

Date de construction : 1966-1969

Programme : Service Inter-régional de traitement de l'information SITI

Maître d'ouvrage : EDF

Maître d'œuvre : ATELIER DE MONTROUGE

L'atelier de Montrouge :

Création de l'atelier en 1958 avec Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer, Jean-Louis Verret et Jean Renaudie. Grand prix national d'architecture en 1981. Dissolution en 1982.

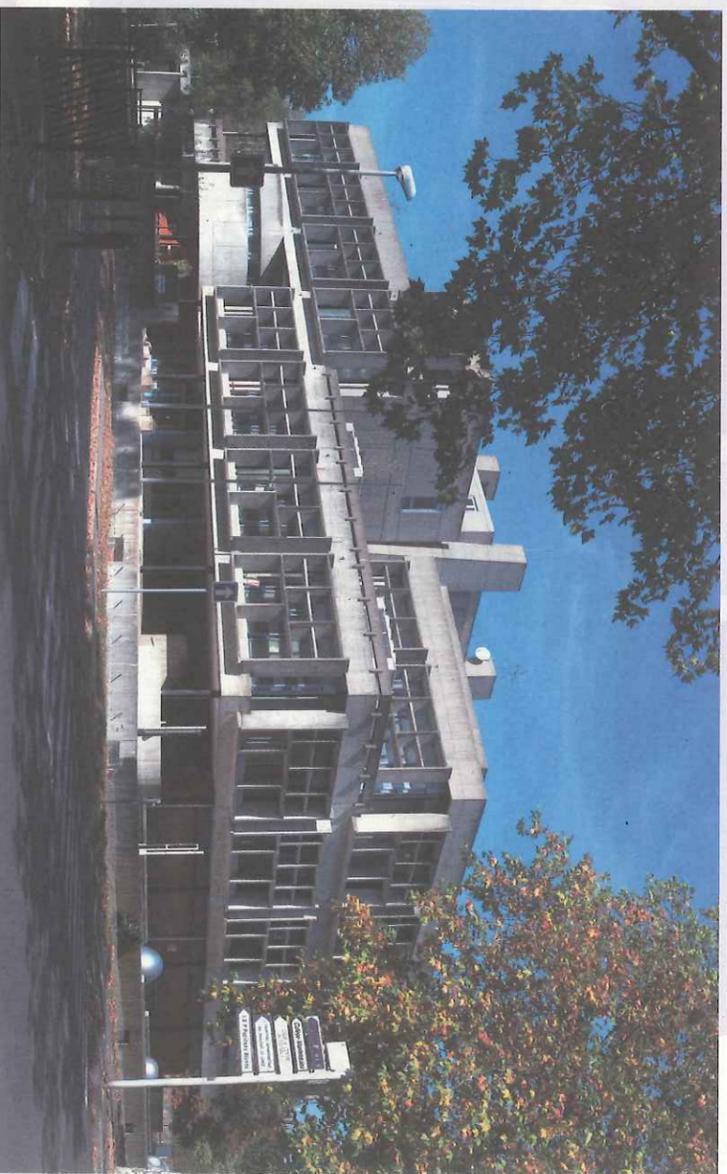
Protections administratives :

Plusieurs réalisations sont protégées :

- Bibliothèque pour enfants à Clamart (92) : Inscription au titre des Monuments Historiques
- Logements de fonction EDF à Ivry (94) : Inscription au titre des Monuments Historiques
- Centre éducatif et culturel, « Les heures claires » à Istres (13) : Label Patrimoine du XXème siècle

Menaces :

Démolition en 1985 de l'ensemble administratif EDF à Issy les Moulineaux (92).



Maison de l'architecture



La Maison de l'Architecture est un concept qui a été créé par l'Ordre des Architectes pour faire connaître l'Architecture au plus grand nombre. Chaque Maison de l'Architecture est reliée aux autres par le Réseau des Maisons de l'Architecture, je vous laisse imaginer le potentiel que nous avons pour faire parler d'architecture dans notre région, ainsi que pour faire connaître la nôtre extra muros.

Depuis sa création en 2006 dans la Région Centre, grâce à la confiance de la DRAC Centre, nous avons eu l'occasion d'assister avec émotion à ses premiers pas, en relation avec le CROA (Concours Architectures Contemporaines en Région Centre), le FRAC Centre pour les Journées du Patrimoine et d'autres associations concernées par l'architecture (la Girafe de Tours pour ne citer qu'elle, pour la conférence d'Yves Ballot et Nathalie Franck, Derrière les Buissons à Tours et Orléans). La Maison de l'Architecture du Centre, ça marche mieux à plusieurs.

Tout cela pour dire que ces opérations "one shot" se sont déroulées avec succès grâce à la bonne volonté bénévole des membres du conseil d'administration, ainsi que des crédits de nos partenaires financiers (le CROA et la DRAC Centre), il faut le rappeler, et bien entendu avec l'aide infiniment précieuse de Maggy.

Pour pouvoir mener à bien nos projets, nous avons pris l'initiative de recruter deux personnes : un permanent et un contrat d'apprentissage. Nous nous sommes vite rendus compte que ce permanent devait avoir le profil d'un directeur. Elke est la directrice, depuis février, de la Maison de l'Architecture et est assistée de Charlotte.

Pour donner une solide ossature à notre Maison de l'Architecture, nous avons décidé de nous concentrer sur la structuration d'un programme, ainsi qu'une charte de la Maison de l'Architecture, avant de nous lancer dans des opérations singulières. La mise en place d'événements récurrents (expositions, conférences, en relation avec les autres organismes) qui seront des "rendez-vous" autour du thème de l'architecture : le fil rouge (qui tient sur un timbre postal) étant le partage de l'amour de l'architecture. Aimer l'architecture pour ce qu'elle est, apprendre à faire aimer ce qui est l'architecture et l'émotion architecturale.

Enfin, je vous remercie personnellement car, depuis début janvier, le nombre d'adhésions a augmenté et a largement dépassé celui de toute l'année 2010. Continuez, cela nous donne du poids auprès de nos partenaires, même s'il est peu élevé le montant de vos cotisations nous aide également à partager notre enthousiasme architectural et à montrer que l'architecture, c'est bien plus encore que le fruit de savants calculs thermiques, structurels ou même un art de vivre.

Mathieu JULIEN, Président de la MA Centre

Composition du Conseil d'Administration

Mathieu JULIEN: Président
Thierry GUITTOT : Vice Président
Philippe COUTANT : Secrétaire
Frédéric CORDIER : Trésorier

Membres :
Patrice DEBAQUE
Sylvie PIRES
Jean Pierre PRIN
Frédéric SKARBEBK
Patrice ROBERT
Philippe MARCON (Président des Amis du FRAC)
Jean-Christophe ROYOUX (représentant de la DRAC)
Corinne TEIXEIRA LEVELEUX (élue au Conseil Régional)

L'équipe

Elke MITTMAN,
Directrice de la MA depuis le 14 février et pour un CDD de 3 mois renouvelable. Le but durant ces 3 mois serait de créer une charte, trouver des partenaires, établir une programmation sur 3 ans.



Charlotte CHESTAKOFF,
apprentie, actuellement en BTS Communication, est en alternance sur 2 ans.



Expositions

Inauguration des deux expositions "21 pas dans le 21ème siècle" et "Jardins en ville"
Une centaine de personnes présentes, dont la DRAC.



Archilecture

Bâtiment EDF

(Orléans La Source)

Atelier de Montrouge,
Gérard Thurnauer

Bâtiment emblématique de l'architecture du mouvement moderne, le SITI EDF d'Orléans constitue l'un des ouvrages les plus représentatifs de la période des « trente glorieuses ».

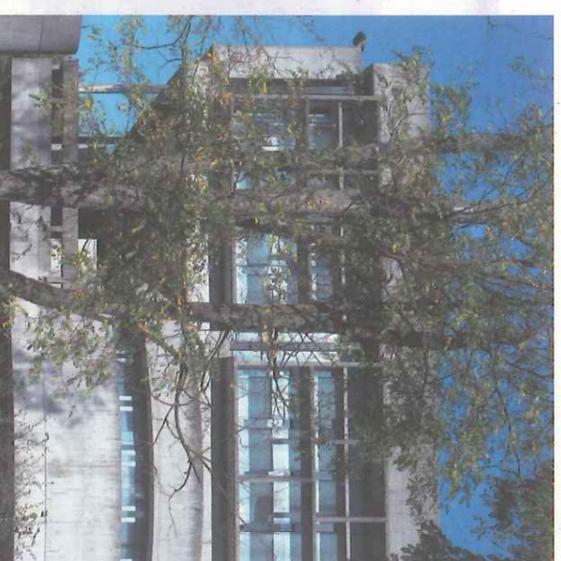
Structurant, dès sa création, l'espace bâti de la ville nouvelle de La Source, cette œuvre internationale majeure représente aujourd'hui une véritable trace historique de ce quartier d'Orléans Sud.

Son architecture, due aux Ateliers de Montrouge, a été magnifiquement mise en valeur lors de la dernière exposition que le Centre Georges Pompidou a consacré en 2009 à ses concepteurs.

La pertinence technique de ce bâtiment conçu pour abriter un important centre de traitement informatique d'EDF, l'écriture architecturale mature, allée à son pouvoir d'utopie, constituent un sujet d'histoire et de modernité.

Les Amis du Frac Centre, en s'associant à l'Ordre des Architectes de la Région Centre et La maison de l'architecture de la Région Centre, sont sensibles à ce regard posé sur ce patrimoine.

Philippe Marcon
Président des Amis du Frac Centre



REPÈRES :

Date de construction : 1966-1969

Programme : Service Inter-régional de traitement de l'information SITI

Maître d'ouvrage : EDF

Maître d'œuvre : ATELIER DE MONTROUGE

L'atelier de Montrouge :

Création de l'atelier en 1958 avec Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer, Jean-Louis Veret et Jean Renaudie. Grand prix national d'architecture en 1981.

Dissolution en 1982.

Protections administratives :

Plusieurs réalisations sont protégées :

- Bibliothèque pour enfants à Clamart (92) : Inscription au titre des Monuments Historiques
- Logements de fonction EDF à Ivry (94) : Inscription au titre des Monuments Historiques
- Centre éducatif et culturel, « Les heures claires » à Istres (13) : Label Patrimoine du XXème siècle

Menaces :

Démolition en 1985 de l'ensemble administratif EDF à Issy les Moulineaux (92).

